

Faire un don au Club Vosgien de Barr

Le club Vosgien de Barr, 150 années d'existence c'est :

+60 circuits
randonnées

+340kms
de sentiers

+1000
Panneaux

10 membres au
comité

+400
adhérents

En faisant un don local, vous agissez directement :

- ✓ Vous soutenez l'entretien de plus de 60 circuits dans la région de Barr.
- ✓ Vous contribuez à la Protection de la Nature, des Paysages et du Patrimoine (PNPP).
- ✓ Vous aidez à la sauvegarde de sites historiques (comme le Château du Landsberg) accessibles à tous.

Mon don est-il déductible de mes impôts ?

Oui ! Le Club Vosgien de Barr est une Association reconnue d'utilité publique. Cela vous donne droit à une réduction fiscale avantageuse sur le montant de votre don (selon la législation en vigueur). Un reçu fiscal vous sera délivré.

À quoi sert concrètement mon argent ?

Votre contribution finance l'achat de peinture pour le balisage, l'entretien des panneaux d'information, l'équipement pour nos bénévoles qui travaillent sur les sentiers, et nos actions de terrain pour la préservation de l'environnement. Chaque euro va aux sentiers !

En bref, faire un don c'est préserver la beauté de l'Alsace pour les générations futures.

Pour toutes questions relatives aux cotisations, vous pouvez nous contacter :

Mail : gerardgrucker@gmail.com

Téléphone : 0781619214



Club Vosgien de Barr
165 rue principale 67210 Goxwiller
Tel : 0781619214 - www.clubvosgien-barr.fr
Association loi 1901 - Siret 487653974



Bulletin de donation à retourner au Club Vosgien de Barr

Nous vous remercions d'avance pour votre participation !

Mes coordonnées

☐ Madame

☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

.....

Date de Naissance :

E-Mail :

Nous collectons vos coordonnées afin de vous adresser un récépissé prouvant votre donation et bénéficier des avantages fiscaux. Vous pouvez toutefois rester anonyme si vous le souhaitez.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des mentions Légales et informations Pratiques liées à ce formulaire de don.

☐ Je souhaite rester anonyme et ne pas bénéficier des avantages fiscaux.

Merci pour votre soutien !

Le montant de ma donation	Je choisis mon moyen de paiement
..... €	☐ Par virement Bancaire en précisant nom, prénom, ville et motif : CCM BARR et environs IBAN FR76 1027 8013 7000 0157 9174 047 BIC CMCIFR2A
	☐ Envoyé par chèque à l'ordre de « Club Vosgien de Barr » à l'adresse : Gérard Grucker 165 rue Principale 67210 Goxwiller
	☐ En espèce

Date et Signature :



Club Vosgien de Barr
165 rue principale 67210 Goxwiller
Tel : 0781619214 - www.clubvosgien-barr.fr
Association loi 1901 - Siret 487653974



Conditions Générales du Don et Informations Légales

Article 1 : Statut de l'Association et Avantage Fiscal

Le Club Vosgien de Barr est une Association de droit local (Loi 1901) reconnue d'utilité publique.

Conformément à l'article 200 du Code Général des Impôts, les dons effectués au Club Vosgien de Barr ouvrent droit à une réduction fiscale avantageuse. Le donateur bénéficie ainsi d'une déduction sur son impôt sur le revenu à hauteur de la législation en vigueur.

Article 2 : Délivrance du Reçu Fiscal (Cerfa)

Un reçu fiscal (Cerfa) est délivré pour tout don, quelle que soit sa nature ou son montant, sous réserve que l'identité et l'adresse complète du donateur aient été renseignées sur le bulletin de soutien.

Le reçu fiscal est envoyé par courrier ou par e-mail dans les meilleurs délais suivant l'encaissement du don (généralement en début d'année N+1 pour la déclaration d'impôt N).

Condition : Le donateur doit avoir explicitement refusé l'anonymat (voir Article 3).

Article 3 : Modalités de Règlement et Anonymat

Le Club Vosgien de Barr s'engage à respecter la volonté d'anonymat du donateur. Toutefois, les modalités de paiement impliquent des nuances :

- Don avec reçu fiscal** : Nécessite le nom, prénom et adresse complète du donateur, qui seront conservés pour les besoins légaux de la comptabilité et de l'administration fiscale.
- Don anonyme** : En cochant la case "Je souhaite rester anonyme" sur le bulletin, le donateur renonce à recevoir un reçu fiscal. Son nom ne sera pas communiqué publiquement (ex: liste des donateurs en Assemblée Générale).
- Virement Bancaire** (IBAN : FR76 1027 8013 7000 0157 9174 047 - BIC : CMCIFR2A) : Pour des raisons bancaires, le nom de l'émetteur apparaît obligatoirement sur les relevés de l'association. Si vous souhaitez l'anonymat public, vous devez impérativement cocher la case dédiée sur le bulletin.
- Chèque ou Espèces** : De même, l'identité étant connue lors de l'encaissement, l'option d'anonymat public doit être choisie sur le bulletin si souhaitée.

Article 4 : Utilisation des Fonds

L'intégralité des fonds collectés est dédiée au financement des actions du Club Vosgien de Barr, conformément à ses statuts, soit principalement : l'entretien et le balisage des sentiers, l'achat de matériel pour les bénévoles, et les actions de Protection de la Nature, des Paysages et du Patrimoine (PNPP) autour de Barr.

L'affectation des fonds est validée par le Comité et fait l'objet d'une présentation lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'association.

Article 5 : Protection des Données Personnelles (RGPD)

Les informations à caractère personnel recueillies via ce bulletin (Nom, Prénom, Adresse) sont nécessaires à l'établissement du reçu fiscal.

Elles sont traitées par le Club Vosgien de Barr uniquement pour la gestion administrative et comptable des dons. Elles sont conservées pour la durée légale requise par l'administration fiscale et ne sont pas transmises à des tiers à des fins commerciales.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, veuillez contacter l'association (voir coordonnées ci-dessous).





Article 6 : Informations Légales de l'Association

Élément	Détails
Raison Sociale	Club Vosgien de Barr
Siège Social	165 rue principale 67210 Goxwiller
Numéro SIRET	487653974
Contact Dons / Trésorerie	gerardgrucker@gmail.com / 07 81 61 92 14
Adresse d'envoi du courrier	Gérard Grucker, 165 rue Principale, 67210 Goxwiller

